



DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT EDUC'ACTION DE L'ACADEMIE DE NICE

Comité Technique Académique

Mardi 9 novembre 2021

Notre Ministère déteste-t-il l'Ecole pour vouloir à ce point la déconstruire sous la houlette de Jean-Michel Blanquer ? Le même qui avait vertement menti en début de mandat affirmant "Il n'y aura pas de Loi Blanquer, j'en serai fier". Mentir c'est mal même si Platon écrivait dans la République « c'est donc à ceux qui gouvernent la cité, si vraiment on doit l'accorder à certains, que revient la possibilité de mentir, que ce soit à l'égard des ennemis, ou à l'égard des citoyens, quand il s'agit de l'intérêt de la cité. Pour tous les autres, il est hors de question qu'ils y recourent ». Est-ce trop woke de dire que la société n'est plus platonicienne de ce point de vue ?

La priorité donnée au premier degré est une post-vérité qui se traduit d'abord dans les faits en cette rentrée dans l'Académie de Nice par des dizaines de classes avec des moyennes d'élèves supérieures à 27. Les effectifs enseignants sont d'ailleurs à ce point insuffisants que, chose tout à fait inédite, des contractuel.e.s, nombreuses, ont été recruté.e.s dès le 1^{er} septembre.

Elle se traduit ensuite par une managérialisation en deux temps, présentée comme toujours sous l'angle de l'ultralibéral « bon sens », une solution au plus près du terrain mais s'apparentant davantage à une privatisation toujours rampante dans l'Education Nationale depuis 25 ans. On peut même dire que sous ce gouvernement elle aura appris à marcher. Ainsi, utilisant les détresses sociales à Marseille, le Président de la République présente le 2 septembre un plan ou plutôt son dessein : l'expérimentation d'une autonomie quasi-totale des directeur-trices d'école dans le recrutement et l'encadrement des personnels, mais aussi la gestion des projets pédagogiques, les rythmes scolaires ou les horaires... Dans le même moment, où presque, le Parlement vote la loi Rilhac qui assoit une position de chef-fe pour le-la directeur-trice d'école en instaurant une autorité fonctionnelle et une délégation de pouvoirs. Aussi, comment ne pas évoquer en cette rentrée la gestion ministérielle de la crise sanitaire ? Un an et demi plus tard, elle se fait toujours dans les soubresauts avec par exemple le retour du masque à l'école dans le Var hier alors que les enfants en avaient été libérés avant les vacances. C'est incohérent, illisible, il est inconséquent de traiter les enfants de la sorte, de les entourer eux-aussi d'autant d'insécurité. Et puis, faute de personnel de santé et/ou volonté de laisser glisser les tâches, les enseignantes deviennent dans le Var des auxiliaires de santé chargé.e.s de superviser les tests salivaires des enfants.

Enfin, pour clore cette non-exhaustive liste de rentrée dans le premier degré -une liste non-financée par l'allocation du même nom qui sert « aux achats d'écrans plats »- le Ministre lance la liquidation des REP et REP+ par le biais des contrats locaux d'accompagnement (CLA) mis en place dans trois académies pilotes (Aix-Marseille, Nantes et Lille) cette année et sans doute généralisés dès 2022. Imposant la réalisation d'objectifs pour obtenir des moyens supplémentaires pendant 3 ans, les CLA mettent en concurrence les écoles et les insécurisent. Notre ministère aime la jeunesse des milieux populaires.

Dans le second degré, qui n'est pas du tout une priorité, je vous laisse imaginer le traitement que le Ministère nous a réservé. Les classes sont surchargées comme jamais, particulièrement en collège, dans une période qui -rappelons-le aurait mérité tout l'inverse pour compenser les mois d'apprentissages perdus dans la scolarité des jeunes. Lors du confinement, devant la Nation toute entière on nous avait « post-promis » que ... mais les promesses se sont vite évaporées sous le feu nourri des mensonges.

Dans les LGT, le contrôle continu, qui compte désormais pour 40% du baccalauréat, sera intégralement calculé sur la base des moyennes annuelles des élèves. C'est finalement l'objectif de liquidation du baccalauréat qui est atteint même si le Ministère prétendra offrir un « projet local d'évaluation » en garantie. En réalité, sous couvert d'harmoniser les pratiques et de garantir l'égalité « sic », on concrétise l'«évaluation-surveillance», on réduit la liberté pédagogique, on passe de la confiance en l'école à la contractualisation, on construit un outil de pression contre les personnels. Le pire dans cela c'est que l'institution s'est trouvée fort démocrate en encourageant les équipes à tisser leur propre carcan. Une étrange démocratie tout de même où les équipes pédagogiques qui ont refusé de participer à cette gabegie se sont vues de toutes façons imposer un PLE, lequel ne fit l'objet d'aucun vote en Conseil d'Administration. La démocratie c'est quand on est d'accord. C'est comme pour définir la République, c'est prescrit par le Ministère. Nous y reviendrons.

En cette belle année 2021-2022, adviendra aussi le conseil d'évaluation de l'Ecole (CEE) qui met place les auto-évaluations d'établissements. C'est une disposition de la loi Blanquer « re-sic ». Sous prétexte encore une fois de démocratie et de co-construction, on voit, si l'on regarde de près, que nous nous situons aussi dans une étape charnière de notre démantèlement qui transforme les usagers du service public en consommateurs d'un produit commercial, puisqu'il est demandé à ces derniers d'évaluer s'ils sont « satisfaits de l'aide qui est proposée à votre (leur) enfant ? » ou encore s'ils pensent que « le collège (est) un lieu d'étude accueillant ? », dans un contexte où les effectifs augmentent et où les moyens manquent cruellement. La même logique s'applique aux élèves à qui l'on demande si les « évaluations passées en classe (leur) sont utiles pour identifier ce (qu'ils n'avaient) pas compris », ou encore s'ils sont « satisfait(s) de l'aide apportée pour (leur) orientation », à l'heure où tout est réalisé pour que notre service public s'écroule on impose à l'Ecole la « culture de la performance » et on tiendra pour seuls responsables les travailleurs et travailleuses de l'éducation, en substituant à la question des moyens nécessaires la logique des résultats comptables et immédiats. En réalité on cherche à démontrer que l'Ecole à la rage comme pour le chien que l'on n'a plus le choix que d'abattre.

Pour en finir avec son «chef d'œuvre» de rentrée, notre Ministre menace les enseignant·es qui auraient un «problème avec les valeurs de la République». Hors des « valeurs de la République » selon Jean-Michel Blanquer, se trouve en fait toutes celles et ceux qui sont en désaccord avec ses réformes, avec son idéologie et avec le mépris qu'il affiche trop souvent à leur égard. Nous rappelons d'ailleurs que le statut de la fonction publique est attaché à la conception de fonctionnaire citoyen·ne dont découlent certaines libertés permettant aux fonctionnaires de manifester leur opposition à la politique ministérielle. A ceux-là, le Ministre colle des étiquettes enfourchant le cheval d'une laïcité quasi mystique, instrumentalisée pour les disqualifier de fantasmées «islamogauchistes» abreuvés d'idéologie «woke». Les enseignant·es respectent la loi, et les programmes, ils n'ont pas de problème avec les valeurs de la République, ils ont un problème avec leur Ministre et ce gouvernement. Il est inacceptable de les accuser, par ce stratagème, de ne pas respecter la neutralité du service public. En revanche celui qui gouverne et

doit en être le garant tient, quant à lui des positions qui, sans ambiguïté, cherchent sans cesse à fracturer.

Nous nous en tiendrons là pour ce lamentable bilan de rentrée, sans évoquer les permanences que sont par exemple la faiblesse des salaires, les charges de travail qui s'alourdissent, la hausse du recrutement de personnels précaires, les graves insuffisances de l'école inclusive etc...

Je suis certain, Monsieur le Recteur, que vous nous direz cette rentrée s'est bien passée... même s'il semble finalement que les seuls critères pour asseoir cette affirmation soient qu'il y ait des tables, des chaises, des enfants assis dessus et sous le tableau un.e enseignant.e qui, malgré tout, tente de faire son métier même s'il est pressé que ce mandat se termine.

Olivier GERARD
Secrétaire Général Académique de la CGT Educ'Action